

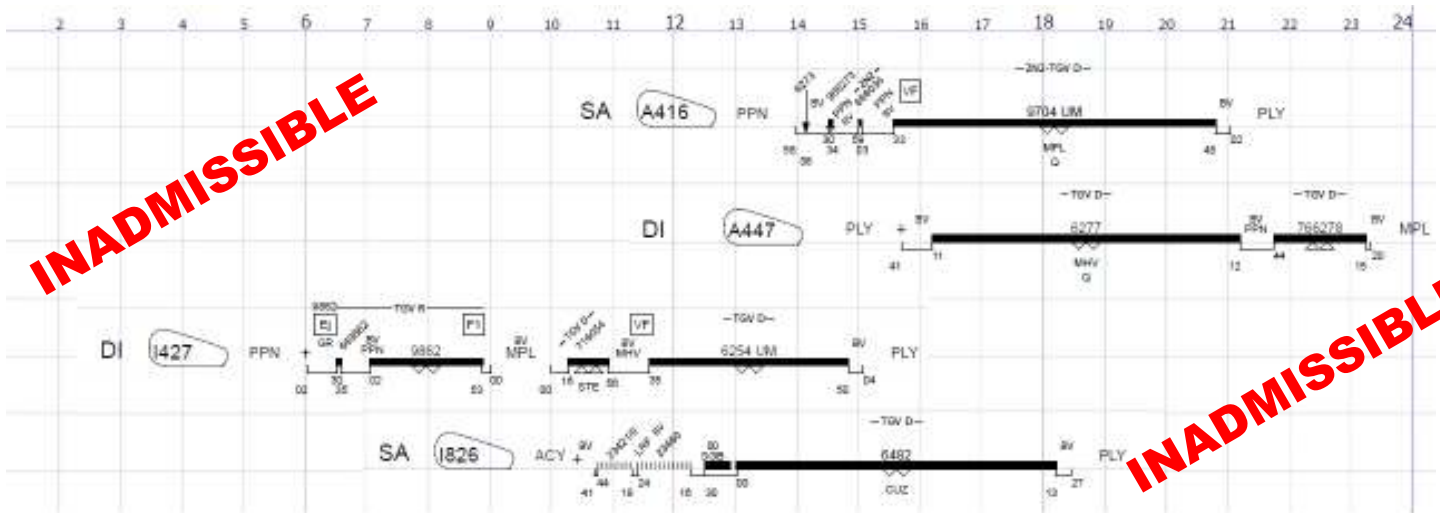
# Commission Roulement TGV Période C 2022

## Ne laissons pas passer !!!

Nous avons œuvré depuis le J-60 pour arranger ces journées inacceptables. A chaque nouveau projet (J-45, J-30, J-23 et commission roulement) celles-ci sont restées et la direction a systématiquement acté qu'elles resteraient malgré nos désaccords.

Nous avons même posé une DCI unitaire, sur tous ces points, qui est restée, elle aussi, lettre morte. Nous avons également demandé un peu de détente (1 voire 2 septièmes) mais la direction s'y oppose sous prétexte qu'il est or de question de « dé-produire ».

Nous avons pourtant constaté dès le J-60 que les roulements étaient très optimisés, moins de latitude que d'habitude et surtout une augmentation du nombre de  $\frac{1}{2}$  tour GCO par rapport aux autres périodes de l'année (+4 sur PCS) ce qui démontre que la direction a fait une énorme productivité sur cette période C, mais en contrepartie ne lâche même pas un seul septième. C'est inadmissible, et nous savons bien que si nous laissons passer de telles inepties, même sur une seule journée, nous en aurons beaucoup plus sur les prochains services. Comme nous l'avons toujours dit, pas de train après un Perpignan ou un Nice.



En plus des 1/2T GCO et des fins de service tardives à PLY

Ne laissons pas la direction introduire ces principes dans nos roulements, stoppons l'hémorragie tout de suite. SUD-Rail dépose un préavis couvrant TOUS LES WEEK-END de la période C des vendredis 00H01 aux lundis 23H59.

**Il est très important de déposer un maximum de DII  
à partir du vendredi 1er juillet 2022**

à savoir le premier grand week-end des départs estivaux.

**Poussons la direction à revoir sa copie !**



Paris le 20 juin 2022

Monsieur Stéphane PETAUTON  
Directeur de l'Etablissement  
TGV axe Sud Est

Objet : Préavis de grève

Monsieur le directeur,

A la suite de la démarche de Demande de Concertation Immédiate remise le 8 juin 2022 et de la réunion de concertation du 10 juin 2022 qui n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par l'organisation syndicale SUD-Rail, conformément à l'article L. 2512-2 du code du travail, l'organisations syndicale SUD-Rail vous dépose un **préavis de grève concernant l'ensemble des agents de l'ET TGV axe Sud Est et les agents susceptibles de les remplacer.**

**Ce préavis couvre la période du vendredi 01 juillet 2022 à 00h01 jusqu'au lundi 04 juillet 2022 à 23H59, renouvelable toutes les semaines des vendredis 00h01 aux lundis 23H59 jusqu'au lundi 29 août 2022.**

Dans la continuité de la démarche de Demande de Concertation Immédiate déposée le 08 juin 2022, ce préavis est motivé par :

- **Coupure sur un retour PPN I427.**
- **Nombre de ½ tours GCO ne respectant pas l'accord des trois ½ tours maximum (21 JS max) par semaine.**
- **Journée ½ tour GCO finissant trop tard à résidence I620, I625 et I627.**
- **Journée SGB imbuvable avec EV ACY-SGB avant un train SGB-PLY I826.**
- **Deux dégarages avant d'assurer un train PPN-PLY A416.**
- **W PPN-MPL après un train PLY-PPN A447.**
- **Recrudescence du nombre d'évolution OUIGO et Arènes.**

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD Rail  
L. DUFOURNAUD

**TOUS A VOS DII**